



Discours sur le budget 2016 de la Ville de Repentigny  
prononcé par la mairesse, madame Chantal Deschamps.  
Repentigny, le 10 décembre 2015

Chères citoyennes, Chers citoyens,  
Chères représentantes et chers représentants des organismes et  
chers membres de la communauté d'affaires de Repentigny,  
Chers collègues du conseil municipal,  
Mesdames et Messieurs les Directeurs des services et  
les employés-cadres de la Ville de Repentigny,  
Représentants des médias,

Je vous souhaite la bienvenue à la présentation du budget 2016 de la Ville de Repentigny. Sachez que votre présence est très appréciée, car vous serez les premiers à prendre connaissance des excellentes nouvelles que contient le budget 2016 de la Ville de Repentigny.

Fruit d'une démarche de planification rigoureuse, sur laquelle je reviendrai plus loin, ce budget traduit notre vision novatrice d'une saine gestion des finances publiques centralisée sur la capacité de payer des Repentignaises et des Repentignois.

Les prévisions budgétaires de la prochaine année ont ainsi été articulées autour d'objectifs stratégiques, élaborés dans un souci de développement responsable et reflétant nos priorités quant au maintien d'une qualité de vie optimale pour les citoyennes et les citoyens.

À quelques minutes de l'adoption d'un **19<sup>e</sup> budget pour celle qui vous parle**, difficile de réprimer cette grande fierté qui m'anime face au travail colossal accompli avec mes collègues et notre équipe administrative.

Comment ne pas être enthousiaste alors que nous récoltons les fruits d'une planification de tous les instants et qui s'inspire des **saines pratiques en administration publique** ?

Après deux exercices budgétaires particulièrement contraignants, au cours desquels deux différents gouvernements ont procédé à des coupes provoquant un important **manque à gagner de 4,5 millions \$** pour la Ville de Repentigny, nous envisageons l'avenir avec confiance.

D'abord, en raison de la conclusion d'un **nouveau Pacte fiscal** qui sécurisera les finances municipales pour les quatre prochaines années, ensuite parce que nous avons agi de manière fiable et responsable en déployant des mesures de rationalisation et de contrôle budgétaire.

Cela me permet donc de vous présenter, cet après-midi, un budget comportant son lot de bonnes nouvelles pour nos citoyennes et citoyens de Repentigny !

## LES EFFETS POSITIFS DU CONTRÔLE DES DÉPENSES ET DE LA DETTE

C'est au chapitre du contrôle des dépenses que les premières bonnes nouvelles nous proviennent.

Un bref recul pour rappeler que notre **rigoureux cadre budgétaire** a favorisé le contrôle des dépenses et permis de conserver une marge de manœuvre.

Inspiré des meilleures pratiques en administration publique, le parcours qui nous conduit à l'adoption des prévisions budgétaires s'amorce bien avant décembre ! Il est en fait le résultat de ce que l'on appelle chez nous le Processus budgétaire, lequel est issu du besoin de traduire les objectifs stratégiques de la Ville de Repentigny en **objectifs tactiques et opérationnels**.

Cette vision s'articule autour des quatre cadres suivants :

- **Le cadre stratégique** quinquennal à partir duquel est proposé un plan des actions prioritaires annuel.
- **Le cadre de planification** qui se déploie à travers les commissions et les comités mises en place par le conseil municipal et l'administration de la Ville.

- **Le cadre de la coordination**, constitué de la Commission administrative qui analyse et coordonne l'ensemble des recommandations, en plus d'établir les priorités par rapport aux orientations et aux objectifs des différentes commissions.
- **Le quatrième cadre** comprend quant à lui le Comité de suivi des dépenses et de la saine gestion implanté dès le début de l'année 2015, le bureau de direction, les commissions administratives permanentes, ainsi que le comité de budget.

J'en profite d'ailleurs pour annoncer que les mesures annoncées au budget 2015 pour le contrôle des dépenses, notamment le Comité de suivi des dépenses et de la saine gestion, sont reconduites.

Cela m'amène à vous annoncer, avec grande satisfaction il va sans dire, que les dépenses varieront de 1 % en 2016, ce qui est tout un exploit compte tenu du fait que les experts, comme ceux de la Banque du Canada, ont établi que l'Indice des prix à la consommation (l'IPC) atteindra 2 % l'an prochain. Les dépenses passent ainsi de 133 469 820 \$ à 134 818 000 \$.

Aussi, je suis très heureuse de vous informer que nous maintiendrons notre programme de remboursement accéléré de la dette en capital, en versant 25 % de l'excédent de l'exercice en cours.

De fait, depuis 2012, ce sont non moins de 3,5 millions \$ qui ont été versés pour réduire la dette à l'ensemble des contribuables qui dans une phase de stabilisation devant nous conduire, selon nos rigoureuses projections, à une baisse constante à compter de 2017.

## UN COMPTE DE TAXES QUI DEMEURE COMPÉTITIF

La grande nouvelle à annoncer aux citoyens de Repentigny concerne le compte de taxe 2016.

À cet égard, nous honorons à nouveau notre parole; à savoir que nous nous étions engagés à le maintenir à un niveau compétitif, comparativement aux municipalités de même envergure que la nôtre et assujetties aux mêmes obligations.

L'entrée en vigueur, le 1<sup>er</sup> janvier prochain, d'un nouveau rôle triennal d'évaluation foncière pour les années 2016, 2017 et 2018 a posé un défi qui, grâce à notre planification et à notre vision, sera relevé.

Le fait saillant de ce nouveau rôle est une hausse moyenne de 8,7 % de la valeur des résidences, ce qui s'apparente à ceux des autres municipalités de la couronne nord, et illustre la force du marché immobilier repentignois. Ainsi, la valeur moyenne d'une résidence à Repentigny atteint 268 000 \$ en 2016, alors qu'elle était de 246 700 \$ en 2015.

C'est donc avec fierté que je vous annonce que, malgré l'augmentation de la valeur des propriétés, le compte de taxes moyen variera d'à peine 1,8 % en 2016 équivalant à une faible hausse de 52,80 \$ soit une variation en deçà de l'IPC, et ce, conformément à notre engagement électoral de la dernière campagne en 2013.

Pour maintenir le compte de taxes à un niveau aussi compétitif, le taux de la taxe foncière pour toutes les catégories de contribuables, indistinctement, sera réduit en 2016.

Les propriétaires de résidences unifamiliales, ceux possédant des immeubles comptant 6 logements ou plus, ainsi que les propriétaires agricoles verront leur taux de taxation ramené de 0,7502 \$ par 100 \$ d'évaluation foncière à 0,6983\$.

Le taux de taxe des commerçants passe de 2,0916 \$ à 1,8754 \$, et de 2,0342 \$ à 1,8999 \$ pour les immeubles industriels.

De plus, j'annonce le gel des services suivants : l'entretien des infrastructures, la gestion des matières résiduelles, l'assainissement, la mise à niveau de la station de purification et le rejet des eaux usées.

La tarification de l'eau à la consommation est quant à elle ajustée pour refléter le coût véritable du service, notamment en raison de l'augmentation du prix des produits chimiques. Le taux de base passe donc de 0,5750 \$ par mètre cube à 0,60 \$, alors que le taux pour une consommation excédant 227,3 mètres cubes augmente de 0,6578 \$ à 0,80 \$.

Ces annonces réjouissantes sont le résultat d'une planification et d'une vision fiables et responsables.

## PLAN TRIENNAL D'INVESTISSEMENTS 2016-2017-2018

Le Plan triennal d'investissements (le PTI) compte également son lot de bonnes nouvelles.

En effet, la première année du nouveau PTI prévoit la réalisation de projets qui auront une influence positive sur la fluidité des déplacements urbains, la qualité des infrastructures, l'épanouissement des familles et la vie de quartier.

Comme mon administration s'était engagée à le faire, nous continuerons à faire preuve d'opportunisme de bon aloi en profitant des différents programmes d'aide financière dans le cadre de ces projets qui totalisent un investissement de 29 460 000 \$.

Nous avons déjà amorcé les démarches afin d'obtenir des subventions à hauteur de 21 028 000 \$. Au final, l'investissement net de la Ville pour le financement de ces projets, inscrits au PTI 2016, atteindra 8 432 000 \$.

Plusieurs d'entre eux sont déjà connus, mais permettez-moi de vous en présenter la liste tant ils sont importants :

- Poursuivre la mise à niveau des trottoirs, des rues et des pistes cyclables, ainsi que le resurfaçage du réseau routier à l'échelle de tout le territoire.
- Procéder à des travaux de réfection sur différentes rues, tous financés par le Programme d'infrastructures Québec-Municipalités et le Fonds chantiers Canada-Québec.

- Réaliser la voie réservée sur une partie de la rue Notre-Dame entre le boulevard Iberville et la rue Notre-Dame-des-Champs.
- Réaliser des projets identifiés au Plan directeur des parcs et espaces verts, notamment :
  - la phase 4 du parc Maurice-Richard;
  - le réaménagement et l'installation de modules de jeux au parc Deschamps;
  - le terrain de baseball et le tableau indicateur au parc Rivest;
  - la réfection des terrains de tennis aux parcs Larochelle, Rivest et Champigny;
  - la mise à niveau des terrains de basketball aux parcs des Moissons et de la Tourterelle;
  - le remplacement du mobilier urbain dans différents parcs de la Ville;
  - l'installation de modules de jeux au parc Lucien-Gauthier;
  - l'aménagement d'un sentier aux parcs Larochelle et Jean-Claude-Crevier;
  - et l'aménagement du parc des Premières-Nations en tenant compte de son potentiel naturel d'exception par la conservation du boisé, en plus d'ajouter des appareils exerciseurs pour les adultes et les aînés.
- Poursuivre la planification du projet pilote pour construire un mur antibruit au sud de l'autoroute 40, en collaboration avec le ministère des Transports du Québec (le MTQ).
- Poursuivre les démarches pour l'élargissement du pont Rivest auprès du MTQ.
- Planifier et amorcer, en collaboration avec le MTQ, les travaux de réfection du pont d'étagement Brien au-dessus de l'autoroute 40.

- Poursuivre la mise à niveau de la station de purification de l'eau par l'ajout d'une réserve d'eau potable, grâce à l'enveloppe d'aide financière consentie pour 2014-2019 en vertu du Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec.
- Et, enfin, développer la fonction industrielle du secteur situé au nord de la rue Bourque.

## CONCLUSION

L'année 2015 a été tout simplement extraordinaire pour la Ville de Repentigny.

Je pense à tous ces honneurs qu'elle a récoltés, ici comme à l'échelle canadienne. Sa créativité, sa rigueur et sa vision ont été récompensées. Nous continuons à faire école dans plusieurs secteurs d'activité, que ce soit en sécurité urbaine, en géomatique, en leadership public ou en environnement.

Remporter des prix suscite assurément la fierté et nous motive davantage à rivaliser d'ingéniosité. Mais cela signifie également que nous faisons de belles et bonnes choses pour illuminer le quotidien de nos citoyennes et citoyens de tous âges. Cela est très gratifiant !

Cette créativité et cette ingéniosité, elle s'est également déployée dans toute sa splendeur sous la forme du **Centre d'art Diane-Dufresne**, au cœur d'un Espace culturel qui irradie de manière exponentielle dans son environnement, au point de générer des investissements privés représentant une valeur foncière de plus de 220 millions \$ dans notre centre-ville !

Ceci, sans compter que déjà plus de 5 000 visiteurs, de Repentigny et de partout dans le Grand Montréal, ont foulé le sol du Centre d'art en un mois seulement !

Notre ville bénéficie déjà d'une notoriété positive; grâce à ce nouvel équipement culturel exceptionnel, Repentigny a pu profiter d'une large couverture médiatique nationale et sans précédent !

Partout, on parle de nous au présent et au futur tant cette première phase de notre Espace culturel suscite l'admiration.

Comment passer sous silence l'aménagement en cours au parc plage Saint-Laurent, désormais relié à l'île Lebel, au grand réseau cyclable et à la navette fluviale du majestueux Saint-Laurent ? Ce nouvel espace récréatif contribuera lui aussi à susciter la curiosité et un achalandage profitable pour les commerçants de Repentigny.

Aussi, des projets qui ne figurent pas au PTI, mais qui pourront s'insérer aisément dans la Stratégie de relance économique de la MRC de L'Assomption.

Effectivement, ces projets novateurs prendront leur envol au cours des prochains mois sur notre territoire, favorisant ainsi des investissements importants et la création d'emplois de qualité pour les gens d'ici.

(pause)

La planification budgétaire demeure un exercice toujours aussi exigeant qu'emballant, parce que cela nous permet de concrétiser le présent et de nous projeter dans un avenir encore meilleur pour les Repentignaises et les Repentignois. !

Avant de conclure, j'aimerais vous parler de dossiers à surveiller en 2016.

La nouvelle gouvernance en matière de transport métropolitain nous a tenus occupés au cours de l'automne qui s'achève. J'ai eu le privilège, à l'Assemblée nationale, de présenter deux mémoires afin de faire valoir l'importance du maintien de la qualité des services de transport collectif, voire qu'elle puisse être constamment améliorée dans la nouvelle vision gouvernementale qui s'inspire de la tendance mondiale de la métropolisation.

Aussi, nous attendrons avec intérêt le premier budget du nouveau gouvernement Trudeau afin d'y voir son engagement de créer un

nouveau programme d'infrastructures tripartite, Canada-provinces-municipalités.

Au Québec, les suites du Pacte fiscal quant à l'autonomie des municipalités, retiendront notre attention alors que le gouvernement examinera, en consultation avec les intervenants du milieu municipal, certains éléments relatifs aux relations de travail et à la simplification de la reddition de comptes.

Il va sans dire qu'à titre de membre du conseil d'administration de l'Union des municipalités du Québec (l'UMQ) et de membre du comité exécutif de la Communauté métropolitaine de Montréal (la CMM) je serai aux premières loges pour m'investir dans ces dossiers et représenter de mon mieux les intérêts de Repentigny, de notre MRC et de la couronne nord de notre métropole.

(pause)

Au terme d'une année chargée, je tiens à remercier chaleureusement les membres de mon équipe politique, soit Mmes Francine Payer, Denyse Peltier, Cécile Hénault et Martine Gendron, ainsi que Messieurs Sylvain Benoît, Normand Urbain, Éric Chartré, André Cyr, Normand Venne, Raymond Hénault et Georges Robinson. Leur engagement et leur passion pour servir leurs citoyennes et leurs citoyens les honorent !

Il convient également de remercier chacune et chacun des membres de l'équipe administrative, sous la responsabilité du directeur général, monsieur David Legault, avec l'appui de la directrice du Service des finances et trésorière, madame Diane Pelchat.

Je tiens donc à saluer :

Madame Helen Dion, directeur du Service de police

Madame Sylvie Bouchard, directrice du Service des travaux publics

Madame Marlène Girard, directrice du Service des communications,

Madame Manon Fortin, directrice du Service des arts, de la culture et des lettres

Madame Carol-Ann Forrest, directrice du Service des ressources humaines

Me Louis-André Garceau, directeur des affaires juridiques et du greffe

Monsieur Dominic Longpré, directeur général adjoint

Monsieur Denis Larose, directeur du Service de la prévention et de lutte contre les incendies

Monsieur Pierre Fortier, directeur du Service des loisirs, des sports et de la vie communautaire

Monsieur Julien Lauzon, directeur du Service de l'aménagement et du développement du territoire

Il ne me reste plus qu'à vous offrir nos vœux de santé et de bonheur à l'occasion des Fêtes.

Profitez de ce congé pleinement mérité, et à l'an prochain !

---